RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ANDRA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châtenay-Malabry, le 29/10/2026

FINLANDE : AUTORISATION D'EXPLOITER POUR LE STOCKAGE GÉOLOGIQUE PROFOND, UNE PREMIÈRE MONDIALE

Vingt-deux ans après le lancement de sa construction et à la suite d'une demande d'autorisation d'exploitation déposée en décembre 2021, le projet de stockage géologique profond finlandais a reçu le feu vert des autorités le 22 octobre 2026.

Le gouvernement finlandais autorise Posiva, société en charge de la gestion des déchets radioactifs en Finlande, à exploiter son installation de stockage géologique profond du combustible nucléaire usé et de conditionnement associé. Cette décision s'inscrit dans la continuité de l'avis favorable rendu par l'autorité de sûreté nucléaire finlandaise (STUK) en août 2026. Le site retenu pour le stockage est situé sur l'île d'Olkiluoto, au sud-ouest de la Finlande.

La Finlande, qui compte cinq réacteurs nucléaires en fonctionnement, fait figure de pionnière en matière de gestion à long terme des déchets les plus radioactifs, avec la mise en œuvre de cette solution de stockage du combustible usé produit par les centrales nucléaires.
L'autorisation d'exploitation délivrée par les autorités finlandaises marque une nouvelle étape du déploiement du projet. Avant le démarrage effectif des opérations de stockage, Posiva doit encore finaliser la préparation de la mise en service de l'installation, sous le contrôle de l'autorité de sûreté finlandaise. « *Aucun calendrier détaillé n'est donné à ce stade concernant la mise en service* », a précisé l'entreprise en charge du stockage.

Baptisé *Onkalo*, qui signifie *grotte* en finnois, le site devrait accueillir 6 500 tonnes de combustibles usés. Ceux-ci seront placés dans des conteneurs en cuivre, puis stockés dans une roche granitique à 430 mètres de profondeur. Avant leur stockage définitif, les combustibles usés sont entreposés pendant environ 40 ans en piscine de refroidissement.

Si l'installation de stockage finlandaise fait directement écho à Cigéo, elle n'en reste pas moins différente. Les deux projets se distinguent par leur conception, leur dimensionnement et par la nature des déchets destinés à être stockés :

- en Finlande, l'installation développée est dédiée aux combustibles usés issus de la production d'électricité nucléaire, qui ne sont pas retraités et sont donc considérés comme des déchets radioactifs ;
- en France, Cigéo est conçu pour accueillir les déchets de haute activité (HA) et de moyenne activité à vie longue (MA-VL), produits notamment lors du retraitement des combustibles usés et par le fonctionnement des centrales nucléaires françaises. Les combustibles usés ne sont pas directement stockés en France puisqu'ils sont valorisés après retraitement.

Contact presse : Audrey GUILLEMENET
Tél : 07 86 52 51 41
Mél : audrey.guillemenet@andra.fr

COMCOPI00003270

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ANDRA

L'autorisation d'exploitation du gouvernement finlandais constitue une première mondiale pour une installation de stockage géologique profond destinée à accueillir des combustibles usés. Pour les agences et organismes en charge de la gestion des déchets radioactifs à travers le monde, elle marque une étape importante dans la concrétisation industrielle de cette solution reconnue à l'international comme la référence pour gérer à long terme les déchets radioactifs les plus dangereux. La France s'inscrit dans cette démarche avec le projet Cigéo, qui poursuit actuellement son processus d'autorisation de création.

À propos de l'Andra
L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche. Elle met son expertise au service de l'État pour concevoir, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres et responsables pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures des risques que présentent ces déchets.

Contact presse : Audrey GUILLEMENET
Tél : 07 86 52 51 41
Mél : audrey.guillemenet@andra.fr

COMCOPI00003270